Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Commissaire enquêteur

Clérical du meilleur teint, bon réactionnaire, ayant un pied à l'Union sociale et patriotique, tandis que l'autre se trouve à l'Union catholique. Candidat des progressistes, des royalistes et de l'Office central, nous présentons à nos lecteurs M. Duthoit, représentant, pour quatre mois encore, le canton Ouest de Roubaix, au conseil d'arrondissement.

Son passage dans cette assemblée n'aura fait guère de bruit et bien des électeurs du canton, ignoraient le nom de leur conseiller, lorsque, vers le commencement de l'année, il crut devoir se signaler à l'admiration de ses concitoyens, en rappelant une enquête fait par lui au sujet de la mairie de Wasquehal.

Une enquête, tout le monde sait ce que c'est, personne n'ignore comment cela se triture. C'est un petit referendum au cours duquel les habitants d'un quartier ou d'une ville entière sont invités à venir devant un monsieur, très influent d'ordinaire, proclamer que telle chose est excellente ou absolument mauvaise ; une espèce de vote par oui ou non sur une question quelconque.

A ce propos, qu'on nous permette de citer une petite anecdote pour montrer quel fond on peut faire sur une enquête ou un vote fait dans de pareilles conditions.

Un Bonaparte faisait voter un jour par oui ou non, et l'on inscrivait son vote sur des registres « ad hoc ».

La troupe votait : un capitaine arrivant avec sa compagnie, plaça, comme par hasard son képi sur le registre destiné à recevoir le « non ». Tout le monde compris, c'était un ordre ; pas un homme de la compagnie n'eut osé soulever le képi de son chef.

Toute enquête a son képi placé, selon les circonstances, sur l'un ou l'autre registre.

Comment voudrait-on, en effet, que des employés de la terre ou de l'usine vinssent, devant un homme qui connaît tous leurs patrons, déclarer qu'ils sont d'un avis diamétralement opposé à celui de l'enquêteur.

Car l'enquêteur, surtout lorsqu'il est conseiller d'arrondissement du canton où se trouve la commune enquêtée, a toujours son opinion sur la question. Avant d'arriver, il a jugé que tout était bien ou que tout était mal, et, bien décidé à ne pas en démordre, il notera les noms des gens assez osés pour penser autrement.

M. Duthoit avait son opinion faite avant d'entrer à la mairie. A peine en présence du citoyen Lejeune, il déclarait que tout allait bien et que l'hôtel de ville était des plus spacieux.

Plus tard, il fallut en rabattre.

Installé dans le bureau du maire, M. Duthoit, rayonnant, commençait un rapport dans lequel il devait conclure au maintien du presbytère et au non agrandissement de la mairie. Un administré entra, un autre vint ensuite, un troisième lui succéda.

Cela eut le don de déplaire à monsieur l'enquêteur,

— Vous n'auriez pas un autre endroit où me mettre, interrogea-t-il.

— Il me reste juste une petite place sous les combles, répliqua le citoyen Lejeune.

M. Duthoit sentit, alors, la gaffe commise. Rageusement, il plia ses papiers, prit son chapeau et partit.

On lui avait prouvé, il avait été convaincu, que la mairie de Wasquehal ne répondait pas aux besoins d'une commune de cette importance.

Ça ne l'empêcha pas, du reste, de donner un avis défavorable à l'agrandissement et d'estimer, dans son rapport, le local plus que suffisant.

C'est un connaisseur. M. Duthoit, c'est aussi un homme loyal et sincère.

R. L.

Série de Vols

Après les visites domiciliaires, les mandats d'arrêt, l'un des inculpés est arrêté, l'autre est en fuite.

Ainsi que nous l'annoncions l'autre jour, des vols étaient commis depuis près de trois ans, tant à Roubaix qu'aux environs, sans qu'on put jamais savoir quels en étaient les auteurs.

Les soupçons s'étaient bien portés sur Auguste Lepers, agent d'assurance, âgé de 30 ans, demeurant rue de Lannoy, 204, à Roubaix, et sur son ami Louis Delcroix, actuellement en fuite, mais ces soupçons ne pouvaient suffire pour procéder à leur arrestation; il fallait des preuves.

Une dénonciation ayant été envoyée au parquet, des perquisitions furent aussitôt décidées, et, lundi matin, M. Dequenne, commissaire chef de la sûreté, opérait chez Auguste Lepers, rue de Lannoy, tandis que M. Payen, juge de paix, du canton de Lannoy, frappait à la porte d'Aline Lepers, domiciliée à Lys.

Chez cette jeune fille, sœur d'Auguste, on trouva des couverts et des bijoux de toutes sortes.

Chez la veuve Lepers, où l'on se dirigea ensuite, différents objets furent encore trouvés et, les perquisitions terminées, les deux femmes, habilement interrogées, avouèrent que Delcroix et Lepers avaient commis un certain nombre de vols.

Elles ajoutèrent même qu'elles avaient reçu de l'argent à la suite d'un cambriolage opéré à Leers chez un rentier connu sous le pseudonyme de « Long-Sarreau » et d'un autre vol commis chez un M. Lepers, habitant près de la gare de Lys.

Delcroix avait remis à son camarade, après ce vol, un revolver attrapé au vol au cours de cette visite.

ARRESTATION DE LEPERS

M. Houeix, juge d'instruction jugeant alors que les charges étaient suffisantes, délivra deux mandats d'arrêt, l'un concernant Auguste Lepers, l'autre Louis Delcroix.

Le premier a été arrêté mardi soir, à sept heures, à son domicile, conduit au commissariat de sûreté et de là dirigé sur Lille.

Comme disait ce malheureux, arrêté à midi à Domfront et pendu à une heure dans la même ville :

« On n'avait même pas le temps de dîner ! »

Chez les Charpentiers-Menuisiers

Vu l'heure tardive, nous n'avons pu donner à temps le compte-rendu de cette réunion à laquelle étaient invités spécialement les ouvriers de la corporation des ouvriers charpentiers et menuisiers, au siège du syndicat, 172, rue des Arts.

La présidence de cette réunion est dévolue au camarade Dernaucourt Adolphe,, président du syndicat.

Avant de donner la parole aux orateurs, le délégué de Roubaix tient à rendre compte des démarches faites par le syndicat de Roubaix auprès du syndicat patronal et des patrons eux-mêmes.

Le silence méprisant avec lequel les patrons ont accueilli les demandes d'entrevue est loin de plaider en leur faveur. Ceci, d'ailleurs, n'empêchera pas le syndicat roubaisien d'attendre, ferme et décidé, les événements, jusqu'à complète satisfaction de ses justes revendications.

Le secrétaire de la Fédération syndicale des ouvriers en bâtiment de Lille, lui succède à la tribune.

Il rend compte de l'échange de lettres entre les syndicats patronaux et ouvriers charpentiers de Lille qui n'a donné que des résultats anodins.

Le citoyen Bonduel Louis, secrétaire général de la Fédération des chambres syndicales des charpentiers menuisiers et métiers similaires du Nord prend à son tour la parole. Il rappelle l'origine de la Fédération des charpentiers du Nord et les périodes critiques qu'elle eut à traverser.

Puis il parle du prochain mouvement qui va se produire dans le Nord et dans l'industrie du bâtiment, en particulier chez les charpentiers menuisiers.

Il espère qu'avec la solide organisation qu'elle possède, la corporation va se montrer à la hauteur de sa tâche.

Aux camarades de s'unir encore davantage, d'imiter leurs camarades des autres pays, d'Angleterre et d'Allemagne et ainsi ils seront sûrs d'arriver à bout de toutes les résistances patronales.

L'orateur est frénétiquement applaudi et la séance est levée aux cris de « Vive le Syndicat ! »

Les Grèves

AU TISSAGE TERNYNCK

Mardi et mercredi matin, les ouvriers ont envoyé des délégations au patron. Celui-ci n'a rien voulu entendre.

De leur côté, les grévistes sont décidés à ne pas se laisser intimider par le patron. Celui-ci ne les vaincra certainement pas, car s'ils sont calmes, ils sont surtout bien résolus.

A l'assemblée générale qui eut lieu hier matin, ils ont voté un ordre du jour de remerciement au syndicat de Renaix (Belgique) qui leur a envoyé 25 francs, aux employés de chemins de fer de Roubaix qui, dans une quête fait à l'issue d'une réunion syndicale, à leur siège, chez Ovide Bosquette, rue de l'Ouest, 41, ont récolté une somme de 4 fr. 40 pour les grévistes, et à la population roubaisienne, pour l'accueil fait aux quêteurs.

Nous espérons que les travailleurs continueront à remplir les troncs de gros sous pour le triomphe de la classe ouvrière.

Concours de Pêche

Nous avions annoncé qu'un grand concours international de pêche à la ligne, organisé par la société « Les Vrais Pêcheurs de Poissons Blancs » aurait lieu au cours de l'été au profit des pauvres de la ville.

Nous pouvons annoncer, dès aujourd'hui, que ce concours aura lieu le dimanche 23 juin à deux heures après-midi, dans le vieux canal de Roubaix.

Parmi les nombreux prix, il y en aura pour 1.500 francs en espèces, des objets d'art, des médailles, des diplômes, des articles de pêche, etc.

Comme dans tous les concours du même genre, il y aura trois séries :

Première série, au plus grand nombre de poissons pris.

Deuxième série, au plus lourd poisson.

Ces deux séries comprendront chacune 15 prix qui seront de même importance pour chaque série.

Enfin, la troisième série, dite série de commission, est réservée à la plus lourde pêche.

Nous reviendrons sur ce concours qui obtiendra, nous en sommes certains, un très grand succès, vu la notoriété de la société des Vrais Pêcheurs de Poissons Blancs, vu la valeur des prix qui seront distribués, vu surtout les adhésions qui arrivent déjà de toutes parts.

CARTOUCHE II. — Voir aux Informations régionales.

POUR LES PRIX

Hier, à cinq heures du soir, les directeurs et directrices d'écoles se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire.

Il s'agissait de choisir les livres devant être distribués aux élèves lors des distributions des prix.

Modes : Galeries Lilloises.

VISITE DE L'ECURIE

M. Roussel, adjoint de M. Motte, a, paraît-il, visité l'écurie qui sert de poste aux agents, dans la mairie provisoire.

Il a reconnu que des améliorations nombreuses devraient y être apportées.

Nous le croyons sans peine, mais nous pouvons lui assurer que jamais il ne parviendra à supprimer l'humidité du local.

Or, les agents, seuls, sont obligés de passer la nuit dans l'Hôtel de Ville.

Il est donc inhumain de les laisser là, n'en déplaise au journal des capitalistes.

Confections p. Dames : Galeries Lilloises.

HOMME DE PEINE BLESSE

M. François Lehooghe, demeurant rue Carnot, 32, à Mouvaux, homme de peine chez MM. A. et J. Griaux, rue de Blanchemaille, 29, était occupé dans l'atelier à empiler des barres de fer, quand l'une d'elles tomba sur la jambe gauche de l'ouvrier, lui faisant une plaie contuse.

M. le docteur Vincent a prescrit un mois de repos.

Tissus : Galeries Lilloises.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier soir, vers 6 heures un quart, un incendie qui aurait pu prendre des proportions considérables a éclaté à l'estaminet tenu par Marie Dumatte, 50, rue Rollin.

La débitante avait déposé au 1er étage un panier rempli de linge qui venait de sortir du séchoir, quand tout à coup une personne se précipita dans l'estaminet pour avertir la patronne que l'on voyait des flammes au 1er étage. Aussitôt, on se précipita dans la chambre tandis qu'un voisin courait au commissariat pour faire prévenir les pompiers.

Le plancher, le plafond et une armoire commençaient à prendre feu. Toutes les personnes du quartier ayant prêté leur concours, le feu était éteint lorsque les pompiers arrivèrent.

Les dégâts couverts par une assurance s'élèvent à 150 francs environ. On ne sait à quoi attribuer la cause de ce commencement d'incendie.

Chemiserie, cravates : Galeries Lilloises.

POUCE ECRASE

M. Prosper Decock, 35 ans, demeurant à Avelghem (Belgique), est ouvrier à la société anonyme de peignage de la rue du Collège.

Il voulait enlever une mèche de laine de l'ouvreuse, quand il eut le pouce droit pris dans les engrenages d'entrée de la machine.

M. le docteur Druesne qui a donné des soins au blessé, a prescrit trente jours de repos.

CHUTE DANS UNE CAVE

Mardi, vers dix heures du matin, M. Gustave De Tavernier, âgé de 38 ans, conducteur au peignage de l'Epeule, demeurant à Helchin (Belgique) en traversant la salle de peignage, est tombé dans la cave des machines.

Relevé aussitôt par le chauffeur, M. De Tavernier a reçu les soins de M. le docteur Lepers, qui a prescrit 30 jours de repos.

H. Mauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5 rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. C. et A. Screpel, M. Alfred Laga, 47 ans, domestique, demeurant rue de Saint-Quentin, 19, a eu le bras droit comprimé entre la patère et le mur

15 jours de repos.

— A la société anonyme de peignage de la rue du Collège, M. Charles Corneilde, 38 ans, débourreur, demeurant rue Lavoisier, cour Dupont, 4, s'est fait une entorse de l'index droit en plaçant une courroie.

12 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Delescluse frères, M. Hector David, 18 ans, apprêteur, demeurant à la Baillerie, à Wattrelos, s'est fait une plaie au pied droit en tombant.

15 jours de repos.

— Chez MM. Leveugle frères, M. Charles Vanderzande, 23 ans, tôlier, demeurant rue Lacroix, 216, a eu la main droite comprimée entre deux tôles.

15 jours de repos.

OUVERTURE DE LA SAISON PHOTOGRAPHIQUE

Notre concitoyen, M. Georges Bourgeois, le sympathique professeur de photographie et directeur de la succursale de la maison L. Mairesse de Lille, 39 bis, rue Pauvrée (près la Banque de France), reprend ladite succursale qu'il gérait avec tant de compétence depuis de nombreuses années.

Il se tient toujours à la disposition des professionnels et amateurs, pour tous les renseignements et devis d'installations qu'ils pourraient lui demander.

A partir du 20 mars prochain, Liquidation des Appareils et produits en stock de la saison 1906. Occasions extraordinaires.

7645-4.

MOUVEMENT SOCIAL

LES TRIEURS DE DECHETS. — Les trieurs de déchets, de Roubaix-Tourcoing, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 24 mars, à dix heures du matin, estaminet Cornil, rue de la Barbe-d'Or, sous la présidence du citoyen Lefebvre, secrétaire du syndicat ouvrier textile.

SOLIDARITE OUVRIERE (Chorale) — Répétition générale, vendredi 22 mars, à huit heures précises du soir, au local ordinaire.

SYNDICAT DES METALLURGISTES ET MECANICIENS. — Réunion de la commission aujourd'hui jeudi 21 courant, à huit heures précises du soir, rue de l'Ommelet, 131.

Ordre du jour : contrôle.

— Réunion de la commission vendredi 22 courant, à huit heures précises du soir au siège du syndicat.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux ; 2. compte rendu du secrétariat ; 3. présentation de nouveaux syndiqués ; 4. rapport de la commission des fêtes, Mi-Carême ; 5. projet de conférence-concert (étude) ; 6. divers.

UNE INNOVATION

Voici quelques renseignements que notre enquête personnelle nous a permis de recueillir.

Les Commerçants de la rue Esquermoise, pour fêter l'ouverture de la saison de printemps, ont décidé de se réunir en un comité et d'organiser pour le dimanche 24 courant, une Exposition Générale d'Etalages de tous les magasins de cette rue. C'est la première fois que pareille exposition a lieu dans notre ville. Nous en reparlerons.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE-HIPPODROME. — « L'Ami Fritz », par la Tournée Vast. — C'est irrévocablement dimanche prochain en matinée à 3 heures et demie, que nous aurons la représentation de « L'Ami Fritz », la pièce amusante et sentimentale d'Erckmann-Chatrian, avec le concours de Mlle Renée Gardès, la jeune et jolie comédienne du Gymnase, qui jouera le rôle de la blonde de Suzel ; celui de Fritz sera personnifié par M. Henry Duval, du Vaudeville ; et M. Vaast nous apparaîtra sous les traits du vieux rebbe David. Dans la distribution, nous relevons encore les noms de M. Martiny, de l'Odéon ; M. Laugé, des Variétés, Mlle Madeleine Gombert, du Vaudeville.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 20 mars 1907

Naissances. — Suzanne Patlyn, rue Desaix, 55 — André Bouzin, rue Casimir-Périer, 14. — Nabuchodonosor Doureligne, rue Paul Bert, 7. — Alfred Sturbaut, rue des Longues-Haies, 152. — Jules Desnoulez, boulevard de Cambrai. — Raymonde Verstraete, boulevard de Cambrai.

Décès. — Jean Sommen, 19 ans, rattacheur, rue Blanchemaille. — Philomène Delille, 66 ans, sans profession, boulevard de Strasbourg, 87.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

Les grèves

A LA RETORDERIE DERVAUX FRERES

330 ouvrières doubleuses de la retorderie Dervaux frères, rue de Guisnes, ont quitté le travail mercredi matin. La laine qu'on leur donne à travailler est tellement mauvaise qu'elles gagnent à peine soixante-quinze centimes par jour. Elles demandent une augmentation de salaire et ne retourneront à l'atelier que lorsque leur légitime réclamation aura été admise.

AU PEIGNAGE FLORIS LORTHIOIS

56 ouvriers peigneurs de l'établissement Floris Lorthiois frères, rue Charles Wattine, ont quitté le travail mercredi à midi.

Ils réclament le renvoi d'un surveillant de nuit dont ils se sont déjà plaints à plusieurs reprises sans que leur plainte ait été examinée.

LES MEFAITS DU VENT

Le vent qui soufflait en tempête, dans la nuit de mardi à mercredi, et toute la journée de mercredi, a renversé des barricades boulevard Descat, à la hauteur de la rue du Fresnoy, et aussi brisé quelques croix dans plusieurs cimetières.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Mercredi après-midi, de deux à cinq heures, M. Vincent, conseiller de l'arrondissement de Mouvaux, s'est tenu dans une salle de la Mairie, à la disposition du public, pour recevoir les observations relatives à une enquête de commodo et incommodo entreprise au sujet de l'acquisition par la ville de deux maisons sises place Sébastopol. Aucune observation n'a été présentée.

FUNERAILLES

Aujourd'hui, à 10 heures et demie, auront lieu les funérailles de M. Victor Baudœuf, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine en retraite, père de Mme Louise Baudœuf, directrice du Collège de jeunes filles de Tourcoing. Le cortège funèbre se réunira à 10 heures un quart, à la maison mortuaire, 84, rue de Lille.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

La nuit dernière, l'agent Mathieu a offert, au nom de ses collègues de brigade, un souvenir au brigadier Dutilleux, qui doit quitter le service tout prochainement. Il lui a exprimé ses regrets et lui a présenté les hommages reconnaissants de toute la brigade. Très ému de cette manifestation de sympathie, le brigadier Dutilleux a remercié les agents de leur délicate initiative et leur a promis de conserver longtemps le souvenir des heures vécues en communauté.

LEURS RENTES

— Aux établissements François Masurel, rue de Wailly, Germaine Libert, 23 ans, rue de Bondues, 22, s'est contusionné l'auriculaire droit.

8 jours de repos.

— Chez Duvilier-Wattine, filateur, Charles Selosse, 63 ans, soigneur, rue de l'Espierre, à Montaleux, a été blessé au pied droit par la chute d'un pot de cardes.

10 jours de repos.

— A l'usine à gaz, Auguste Libbrecht, chauffeur, 146, rue de Montaleux, à Mouscron, s'est blessé à la main droite.

12 jours de repos.

— Chez Flipo fils aîné, filateur de coton, Ernest Duterte, 25 ans, homme de peine, rue des Trois-Pierres s'est contusionné la main droite.

15 jours de repos.

— Chez Fouan Leman et fils, rue de Roubaix, Théophile Buyck, 65 ans, mécanicien, rue de Roubaix, 169, s'est contusionné au pied gauche en tombant.

20 jours de repos.

— Chez Jonglez et fils, Philomène Cuvelier, soigneuse, 17 ans et demi, rue Magenta, s'est contusionné l'index droit.

20 jours de repos.

La saison théâtrale

L'ancien répertoire et les pièces nouvelles. — Les places gratuites.

La saison théâtrale touche à sa fin. Le moment est venu d'en faire le bilan. Elle fut assez heureuse, bien que les pièces offertes au public aient été à peu près toutes des pièces dont on peut dire sans inutile méchanceté, qu'elles sont « de l'ancien répertoire ». Ce sont celles que l'on joue inlassablement sur les scènes similaires de province et que l'on jouera longtemps encore tant que le public n'aura pas impérieusement manifesté son désir d'entendre autre chose que des opéras un peu surannés et d'agrillardes opérettes. Nous savons à quelles difficultés se heurte un directeur de théâtre lorsqu'il veut renouveler son répertoire ; aussi nous garderons-nous de proposer que les pièces anciennes, de facture imparfaite et de médiocre intérêt, soient toutes remplacées par des œuvres d'un art plus humain et d'une plus haute portée sociale. Une telle proposition rallierait des suffrages d'esprits généreux mais risquerait fort de rester à jamais vaine. Ce qui nous semble légitime et réalisable, c'est d'introduire progressivement dans l'ancien répertoire, quelques-unes des œuvres contemporaines que leur pure beauté a imposées à l'admiration des siècles.

Quelques citoyens mal intentionnés ont prétendu que le public qui se presse dans les salles de théâtre est inapte à comprendre les œuvres de belle tenue littéraire et de pensée hautaine. C'est là une injure imméritée. Plus qu'aucun autre, le public français a le sens de la beauté ; il l'a prouvé en maintes occasions. Si son éducation esthétique est imparfaite, il consent de bonne grâce à ce qu'on la rende plus complète. L'art (et nous donnons à ce mot son sens intégral) ne doit pas être réservé à une élite. Il est capable de magnifier une existence, de procurer de belles et fécondes joies. Mais qu'ont de commun avec l'art la plupart des pièces niaises et sottes, inconsistantes et piètrement composées qui sévissent aujourd'hui ?

Le théâtre moderne abonde pourtant en œuvres dont la valeur éducatrice ne peut échapper à aucun esprit averti. Faut-il citer « Les Oiseaux de Passage », de Lucien Descaves et Maurice Donnay ; « Les Mauvais Bergers » et les « Affaires sont les Affaires », d'Octave Mirbeau, le « Crinquebille », d'Anatole France et encore cette admirable « Résurrection » qu'un poète français, Henri Bataille, tira du généreux roman de Tolstoï ? Certaines pièces de François de Curel, d'Henri Becque et de Brieux, pourraient être ajoutées à cette liste composée un peu au hasard. Ils sont nombreux les écrivains qui se sont faits les démolisseurs des préjugés et des hypocrisies sociales et qui, dédaigneux des sentiers longtemps battus, ont osé aborder des voies nouvelles. Ceux-là, négligent les petites histoires faussement sentimentales et les puériles intrigues qui composent la trame de la plupart des pièces que l'on impose au public, ont étudié la vie et ont porté à la scène quelques-uns des problèmes qui passionnent aujourd'hui l'humanité. Ils ont dénoncé des tares et indiqué des remèdes. Ils se gardent de flatter les instincts vulgaires et forçant à penser, ils moralisent.

Il n'est pas impossible de faire alterner leurs œuvres avec les autres, celles qui risquent de rester maîtresses de bon nombre de scènes provinciales. Plusieurs directeurs ont déjà pris d'eux-mêmes cette initiative. Ils ont compris que leur bonne volonté attirerait des sympathies. Pour la plupart, ils n'ont pas eu à se repentir de leur beau geste.

Il ne suffit pas de jouer des pièces d'art et de pensée, il faut encore permettre aux déshérités, à ceux qui ne peuvent faire la dépense d'une place de théâtre, de les entendre.

Or, Tourcoing est particulièrement défavorisé sur ce point. Il importe qu'une municipalité démocratique prenne souci de ses administrés. La question des places gratuites mérite d'être scrupuleusement étudiée.

Nous y reviendrons incessamment.

P.-T. P...

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 20 mars 1907

Naissances. — Néant.

Décès. — Cardon Joseph, 82 ans, rue d'Havré, 3. — Pétillon Julienne, 76 ans, rue Kellerman, 19. — Maertein Lucienne, 6 mois, rue de Lille.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Vandenbroucke Arthur, rue de Thionville, 50.

Décès. — Janssens Léonard, 8 ans, rue Charles-Quint, 30.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Desmet Joseph, ouvrier teinturier chez M. Raquet, rupture musculaire de la région thoracique droite.

WASQUEHAL

FESTIVAL. — La commission d'organisation du festival de Wasquehal, a l'honneur de rappeler aux sociétés qui par oubli n'auraient pas encore envoyé leur adhésion, que le dernier délai est fixé au 10 avril prochain.

Cette fête promet d'avoir le plus grand éclat. Plus de cent sociétés ont déjà répondu à l'appel de la commission d'organisation qui ne néglige rien pour que la fête obtienne un grand succès.

Nous espérons donc que les sociétés retardataires n'hésiteront pas à envoyer leur adhésion.

Quant à la Fanfare de Wasquehal, qui a retiré son adhésion sans commentaires, nous laissons les contribuables juges de son attitude.

LANNOY

LES RENTES RES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Parent et fils, le jeune Arthur Dubois, 14 ans et demi, plieur, demeurant rue Neuve, s'est blessé à l'épaule gauche en portant une charge de couvertures.

15 jours de repos, docteur Caudmont.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal de Lannoy se réunira en session ordinaire, le vendredi 22 mars, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Questions diverses.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Mardi soir, les préposés des douanes de la brigade de Toufflers, ont arrêté une bâcleuse, Elisa Roose, âgée de 18 ans, demeurant à Roubaix, rue Bernard, qui était porteuse de 2 kilos de café, d'une valeur de 6 fr. 50.

— Hier, vers 4 heures du matin, les préposés de la même brigade, arrêtaient, près du sentier du Ciré, Albert Bastaen, 27 ans, Ma Campagne, qui était porteur de 10 kil. de tabac de Moravie, d'une valeur de 225 francs.

Ces deux fraudeurs ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy et dirigés sur Lille.

LILLE

Le Démantèlement

Nous recevons de l'Administration municipale le communiqué suivant : « L'Administration municipale de Lille, représentée par MM. Delesalle, maire; Vandame et Laurenge, adjoints et accompagnée de M. Stoclet, ingénieur en chef du département, a été reçue jeudi dernier par M. Picquart, ministre de la guerre et M. le général Roques, directeur du génie au sujet du démantèlement de Lille. La délégation a insisté auprès de M. le Ministre pour qu'il veuille bien faire activer les dernières formalités.

M. le Ministre de la guerre a réservé un accueil très favorable aux demandes de la municipalité, et s'est déclaré tout disposé à étudier le projet à présenter aux Chambres.»

ECOLE DES ARTS ET METIERS

M. le Préfet a décidé d'avancer la date des vacances de Pâques pour les élèves de l'Ecole des Arts et Métiers. Leur rentrée aura lieu le 8 avril.

Cette mesure préfectorale a été prise à la suite de l'état sanitaire assez inquiétant de plusieurs élèves de l'école.

Tous les jeunes gens avant de quitter l'établissement ont été inoculés du sérum anti-diphtérique.

Les élèves qui se trouvent actuellement à l'infirmerie seront dans quelques jours rendus à leurs familles.

EN BLOC AU BLOC

Le 10 mai dernier, un vol de 200 francs était commis à Baisieux au préjudice de Mlle Delruc. Celle-ci trouvait le couvercle de son coffre fracturé et la belle galette envolée. Elle porta plainte et après des recherches, la police trouva que c'était une fillette, de 11 ans, Marguerite Desprez, qui avait commis le vol.

M. Vérin, juge d'instruction, convoqua hier dans son cabinet toute la famille Desprez.

Elle se compose de Félicie Dussart, femme Desprez et des enfants, Marguerite, 11 ans, Anaclet, 16 ans, Emile, 24 ans et Rémy, 20 ans.

M. Vérin, après avoir interrogé tout le monde, obtint les aveux de la petite Marguerite qui reconnut que toute sa famille avait profité du larcin.

Pour être sûr de ne laisser aucun inculpé impuni, M. Vérin a fait mettre sous les verrous toute la famille. On s'expliquera ensuite et on pourra laver son linge sale... en famille.

OU SONT MES OUTILS ?

Un chef d'équipe de la Compagnie du Nord M. Roty, était occupé, ces derniers temps, à réparer des voies de chemin de fer de ceinture.

Il avait enfermé samedi soir, ses outils, valant environ trente francs, dans un coffre qu'il avait déposé près de l'arsenal.

Or, en reprenant son travail lundi, M. Roty s'est aperçu que des malandrins avaient cambriolé son coffre. Les outils avaient été enlevés ainsi que des pétards destinés à des signaux de la voie.

Une plainte a été déposée entre les mains de M. le Commissaire du 7e arrondissement. Les pétards sont des engins dangereux, qui peuvent donner une terrible punition aux filous qui n'en connaissent peut-être pas le maniement.

LA VILLE DE LILLE et le LIQUIDATEUR des CARMELITES

Après des débats qui ont occupé les audiences des 23 janvier et 20 février, et quatre semaines de délibéré, M. le Juge de Paix Merchier vient de rendre son jugement dans le procès intenté par M. Desreumeaux, liquidateur de la Congrégation des Carmélites, contre la Ville de Lille.

Nos lecteurs se rappellent qu'il s'agit d'un titre de rente française de sept francs qui est inscrit au Grand-Livre de la Dette Publique sous le nom des Religieuses Carmélites, mais que la Ville de Lille détient indûment et se refusait à remettre au liquidateur.

Dans une sentence longuement motivée, et fort étudiée, M. Merchier donne complètement gain de cause au liquidateur et condamne la Ville à lui remettre le titre avec les arrérages indûment touchés.

Quelle va être, à la prochaine réunion du Conseil municipal, l'attitude de M. Brackers, adjoint au contentieux, qui a voulu plaider quand même ce procès, qu'il affirmait être sûr de gagner ?

Nous supposons bien qu'il ne cherchera pas à obtenir du Conseil une autorisation d'interjeter appel : le jugement rendu l'a été d'ailleurs en dernier ressort et inattaquable. Il ne reste plus à la Ville qu'à s'exécuter, et aux administrés de notre édilité.... à payer les frais.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

CHIEN ET GENS HARGNEUX. — Un chien hargneux qu'on n'a pas encore pu retrouver, a déchiré à coups de dents, rue de la Station le pantalon de M. X... et la pélerine de l'agent Ledent. Ce chien s'est enfui du côté de la rue de Villars.

— Trois jeunes gens ont injurié grossièrement et menacé Mme Sidonie Semail qui tient un restaurant et qui fit généreusement crédit à l'un d'eux. Les faits sont d'autant plus graves qu'ils se sont répétés.

Mme Semail a porté plainte et l'affaire aura son dénouement en simple police.

Nous ne donnons pas cette fois les noms des trois insulteurs espérant que la leçon leur profitera et qu'ils comprendront combien leur conduite est indigne. Trois hommes injuriant deux femmes, car Mlle Semail n'a pas été mieux traitée que sa mère ; c'est là un acte qu'on ne saurait trop flétrir et réprimer.

LE ROSULT

LE FEU. — Une grange couverte en chaume, et renfermant des récoltes, appartenant à Duprez Louis, cultivateur, a été détruite entièrement par un incendie dont les causes sont inconnues.

Les pertes s'élèvent à dix mille francs environ. Il y a assurance.

BEUVRAGES

LES ANCIENS ELEVES. — L'Association Amicale des Anciens Elèves, s'ouvrira le samedi 23 mars à 7 heures et demie, un grand Concert-Spectacle aura lieu avec le concours du Cercle dramatique de l'Association, Macquet Frères, et d'un orchestre d'artistes musiciens amateurs.

Au programme : « Ménache d'Ouverriers », saynète en vers en un acte, en patois valenciennois par M. Théry ; « Les deux Aveugles », bouffonnerie musicale, tombola, bal.

SEBOURG

ENFANTS DE BOHEME. — La gendarmerie a été prévenue de l'arrivée à Sebourg d'une tribu de nomades, composée de quatre voitures et d'une trentaine d'individus.

Ceux-ci ont été refoulés jusqu'à la frontière belge.

QUIEVRECHAIN

LIBRE-PENSEE. — Une réunion organisée par un groupe de Libres-Penseurs sera faite le dimanche 24 mars, chez le citoyen Colpart Louis, à quatre heures du soir, pour fonder une société de Libre-Pensée.

Tous les libre-penseurs de quelque corporation qu'ils soient se feront un devoir d'y assister.

FRESNES

ACCIDENTS. — Delaplanche Léon, ouvrier fondeur, occupé chez M. Wallet Léon, s'est fait une forte contusion à la cuisse droite en travaillant.

— Cantillon Blanche, occupée à la verrerie de l'Escaut, s'est fait une plaie grave au poignet droit en travaillant.

— Herbillon, apprenti, à la verrerie de Bruay, s'est coupé au bras droit en travaillant.

SAINT-SAULVE

GABELOUS ET FRAUDEURS. — Pendant la nuit de lundi à mardi, une lutte s'est engagée entre les douaniers Deneure et Tréhoux contre cinq contrebandiers, derrière le cimetière.

Les contrebandiers, qui étaient porteurs de charges, prirent la fuite dans la direction du Marais, et s'échappèrent au fisc, mais en abandonnant leurs ballots.

On en a trouvé plusieurs derrière la propriété de M. Hortez, maire de la commune, et qui, naturellement ont été confisqués.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

A L'HOTEL-DIEU. — Dans la nuit de mardi à mercredi, on amenait à l'Hôtel-Dieu de Douai, un ouvrier mineur de la Compagnie d'Aniche, Joseph Vay, qui venait d'être victime d'une explosion, à la fosse de Guesnain, où il travaillait.

Des renseignements que nous avons pu recueillir, il résulterait que Vay aurait été recouvert par un tas de pierres et de charbon.

Outre la fracture de la rotule, compliquée d'une plaie, le blessé porte des contusions sur tout le corps et se plaint de violentes douleurs internes.

— Un autre ouvrier mineur de la même Compagnie, mais travaillant à la fosse Notre-Dame, Oscar Ducatillon, âgé de 37 ans, demeurant à Sin-le-Noble, a été amené à l'Hôtel-Dieu de Douai, à la suite d'une grave blessure à l'abdomen, reçue au cours de son travail.

MUSIQUE DE L'ECOLE D'ARTILLERIE. — Voici le programme du concert qui aura lieu aujourd'hui jeudi, de 3 à 4 heures du soir, au Parc Public de la porte de Valenciennes :

1. Joyeux Briards, allegro, Dumaine. — 2. Prélude du Déluge, Saint-Saëns. — 3. Le Beau Danube bleu, valse, Strauss. — 4. La Traviata, fantaisie, Verdi. — 5. La Violette mazurka, C. Faust.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CARNIERES

ACTE DE COURAGE. — Au moment où les enfants de l'école maternelle et des écoles primaires, remontaient la rue des Ecoles, deux chevaux emballés, descendaient cette même rue à une allure vertigineuse.

De graves accidents étaient à craindre ; un ferblantier, M. Lussiez Charles, se jeta hardiment à la tête des chevaux et parvint à les maîtriser, après avoir été traîné sur un parcours de cinquante mètres.

Nos félicitations à ce courageux citoyen.

Exiger la bière « La Lilloise » à 0 f. 25 l. litre

Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones : Usine. 7.95 · Bureau. 16.85 1696

PAS-DE-CALAIS

BRUAY

DOUBLE SUICIDE DANS UNE BASSE-COUR. — Dimanche matin, MM. Arnould Maréchal et de Cort-Bout, demeurant rue du Marché, constataient, le premier qu'on avait tordu le cou à deux de ses poules, le second que quatre canards avaient disparu de son poulailler. Nul doute que des malandrins avaient passé par là.

La police qui fut avisée de ces faits, fit des recherches qui n'aboutirent pas ; mais M. de Cort ne fut pas peu surpris lundi soir, de voir rentrer ses canards. Tout porte donc à croire qu'aucune main criminelle ne serait intervenue dans la disparition de ces palmipèdes qui seraient allés volontairement faire une ballade de quelques jours. Il faudrait conclure de